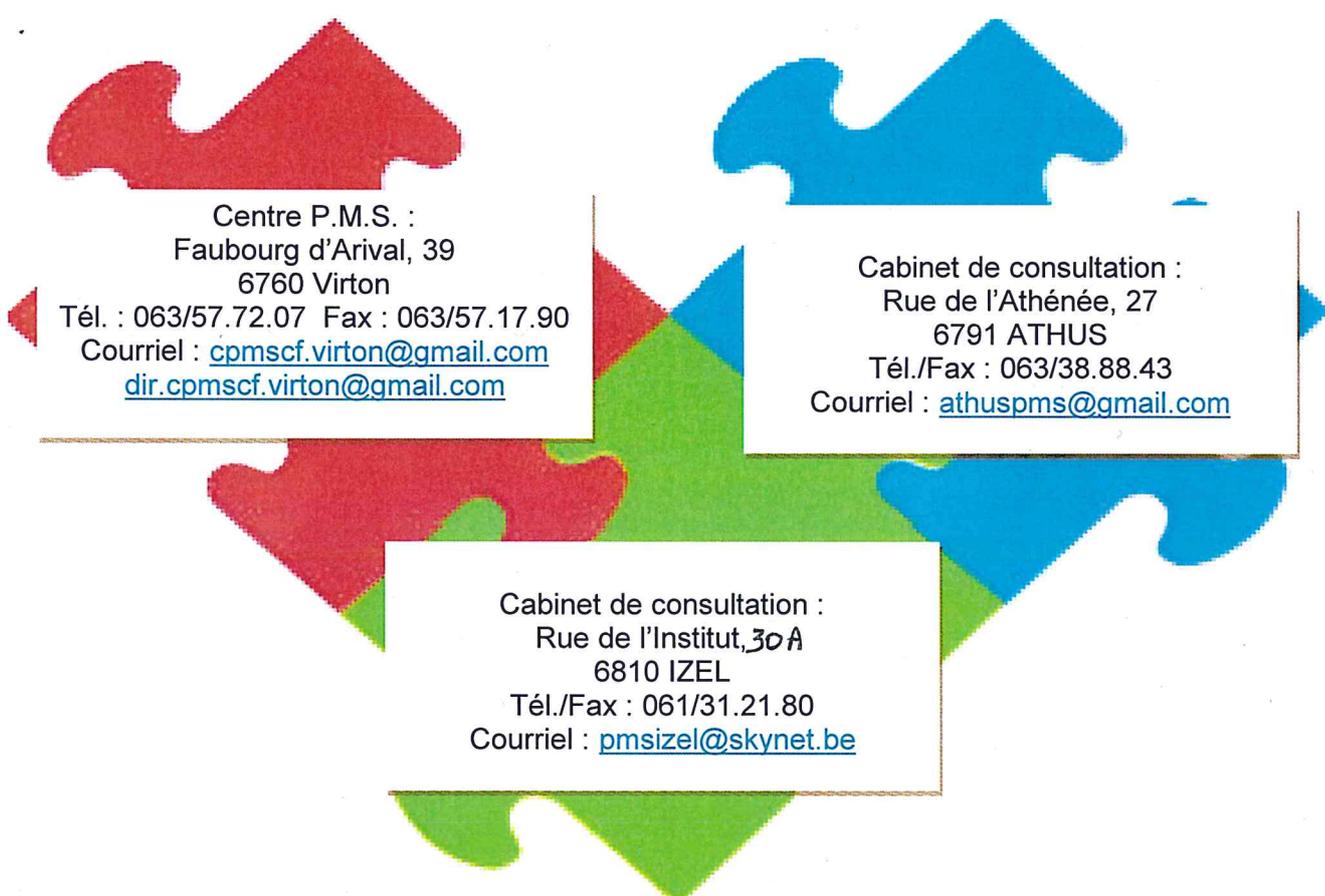


Centre Psycho-Médico-Social de Virton

PROJET DE CENTRE 2016-2020



Centre P.M.S. :
Faubourg d'Arival, 39
6760 Virton
Tél. : 063/57.72.07 Fax : 063/57.17.90
Courriel : cpmscf.virton@gmail.com
dir.cpmscf.virton@gmail.com

Cabinet de consultation :
Rue de l'Athénée, 27
6791 ATHUS
Tél./Fax : 063/38.88.43
Courriel : athuspms@gmail.com

Cabinet de consultation :
Rue de l'Institut, 30A
6810 IZEL
Tél./Fax : 061/31.21.80
Courriel : pmsizel@skynet.be

1. Cadre institutionnel :

Le Centre P.M.S. (CPMS) est avant tout **lieu d'accueil, d'écoute et de dialogue** avec l'élève et/ou sa famille et ce, dès l'entrée en maternelle et jusqu'à la sortie de l'enseignement secondaire. Ils peuvent y **aborder toute question** qui les préoccupent par rapport à la scolarité ou ce qui l'entoure (apprentissages, éducation, vie relationnelle, familiale et sociale, santé, orientation scolaire et professionnelle).

C'est un service entièrement **gratuit** et indépendant des écoles (à propos des avis et conseils remis) bien que travaillant en étroite collaboration avec celles-ci et en concordance avec leurs projets d'établissement respectifs.

Nous avons l'obligation absolue de respecter le **secret professionnel** (à la différence des enseignants qui sont, eux, tenus au devoir de réserve).

Les avis que nous donnons sont **non contraignants** (le consultant est libre d'en tenir compte ou pas), mais il est obligatoire de demander cet avis si une dérogation d'âge (avancement ou maintien) ou une orientation vers l'enseignement spécialisé est envisagée.

En tant que Centre PMS  organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, nous sommes en même temps Service de Promotion de la Santé à l'École (SPSE) pour les établissements d'enseignement organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles (dans les autres, c'est un SPSE séparé qui intervient). Nos activités comme **SPSE** (qui concernent également le département pédagogique de la Haute école Robert Schuman à Virton) sont décrites dans un projet séparé ; elles seront évoquées ici dans leur lien étroit avec les interventions PMS.

Pour donner des avis et des conseils qui tiennent compte de l'enfant ou du jeune dans sa globalité (en considérant l'ensemble des aspects de sa personne), nous travaillons, au sein du Centre, en **tridisciplinarité**, d'où le qualificatif « **psycho-médico-social** ».

Comme Centre PMS, nous remplissons trois missions¹ :

 **Promouvoir les conditions psychologiques, psychopédagogiques, médicales et sociales qui offrent à l'élève les meilleures chances de développer harmonieusement sa personnalité et de le préparer à assumer son rôle de citoyen autonome et responsable et à prendre une place active dans la vie sociale, culturelle et économique ;**

 **Contribuer au processus éducatif de l'élève, tout au long de son parcours scolaire, en favorisant la mise en œuvre des moyens qui permettront de l'amener à progresser toujours plus et ce, dans la perspective d'assurer à tous des chances égales d'accès à l'émancipation sociale, citoyenne et personnelle. À cette fin les centres mobiliseront, entre autres, les ressources disponibles de l'environnement familial, social et scolaire de l'élève ;**

 **Dans une optique d'orientation tout au long de la vie, soutenir l'élève dans la construction positive de son projet de vie personnelle, scolaire, professionnel et de son insertion socio professionnelle.**

¹ Décret du 14-07-2006 relatif aux missions, programmes et rapport d'activités des centres psycho-médico-sociaux.

Nos missions s'inscrivent dans les quatre objectifs généraux de l'Enseignement fondamental et secondaire² qui sont :

 **Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chaque élève :**

- Nous soutenons, dans nos différentes approches méthodologiques, le renforcement de la confiance en soi et le développement de toutes les facettes de la personnalité ;
- Nous aidons à la prise de conscience (par lui-même et par l'entourage familial et pédagogique) des ressources, talents et compétences de chaque élève ;
- Nous identifions et tendons à réduire, à chaque étape de nos interventions, les facteurs pouvant entraver la confiance en soi ;
- Dans le partenariat avec l'école, nous renforçons le regard sur tous les aspects de la personnalité de l'enfant et du jeune ainsi que sur la dimension socio-affective de son développement.

 **Amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle :**

- Nous repérons les obstacles, mais aussi les ressources, dès l'entrée en maternelle et tout au long de ce cycle, en 1^{ère} primaire, aux 1^{er} et 2^{ème} degrés du secondaire ;
- Dans une optique longitudinale, nous menons des activités de guidance en collaboration avec les parents, les équipes éducatives, des partenaires extérieurs ;
- Nous sommes particulièrement vigilants lors du passage de l'enseignement primaire au secondaire ;
- Nous participons à la lutte contre l'échec et les décrochages aux 2^{ème} et 3^{ème} degrés de l'enseignement secondaire ;
- Nous informons les jeunes sur l'offre d'enseignement et le marché de l'emploi ;
- Nous proposons à ceux qui le demandent un bilan individualisé pour une meilleure connaissance de soi ;
- Nous valorisons tous les types d'enseignement, sans a priori et en luttant contre les représentations stéréotypées.

² Décret du 24-07-1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre.

 **Préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures :**

- Nous favorisons, dans nos interventions individuelles et collectives, la connaissance de soi et l'écoute de l'autre ;
- Nous contribuons à la prévention de la violence.

 **Assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale :**

- Nous luttons, dans et par nos actions, contre toutes les formes de déterminisme, de discrimination, de préjugés, dans nos démarches d'orientation comme dans nos autres interventions ;
- Nous nous appuyons sur les compétences (qui sont toujours présentes) des familles ;
- Nous contribuons à la réduction des inégalités sociales et culturelles en adaptant aux différents publics nos modes d'intervention et de réponse par rapport aux problématiques soulevées.



Comme Centre PMS organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, des valeurs fondamentales³ sous-tendent notre travail :

 **Le respect** : nous accueillons chaque élève et chaque famille dans le respect de ses particularités ou différences ; nous respectons les domaines d'expertise de chaque consultant et/ou partenaire autant que les nôtres ;

 **La tolérance** : nous mettons à la disposition des consultants un maximum d'éléments leur permettant de faire leurs propres choix, en fonction de valeurs sur lesquelles nous n'émettons aucun jugement (pour autant qu'elles n'outrepassent pas les lois) ;

 **La solidarité** : nous entretenons un climat où chacun peut faire entendre des besoins clairement exprimés et nous mettons en communs nos ressources ;

 **La liberté de pensée** : nous laissons chacun libre de ses choix philosophiques ou religieux ;

 **La justice sociale** : nous nous efforçons d'offrir à tous un service égal, en nous montrant proactif vis-à-vis de familles qui sont ou se mettent en marge, et nous veillons à contrecarrer la transmission transgénérationnelle des problématiques ou les orientations « reléguantes » ;

 **La neutralité** : nous donnons libre choix au consultant sans laisser transparaître nos propres opinions ;

 **L'indépendance** : tout en entretenant une concertation indispensable avec les membres des équipes éducatives, qui restent bien sûr les chevilles majeures de l'éducation scolaire, nous donnons aux consultants une information et un avis correspondant à nos domaines de compétence et sans tenir compte d'aucun enjeu autre que l'intérêt de l'enfant ou du jeune.

 **L'approche méthodologique rigoureuse et tridisciplinaire** : nous évaluons la pertinence de nos pratiques et outils et les remettons en questionnement ; nous offrons à chaque situation la richesse et la garantie d'objectivité qu'offre un regard triple (socio-familial, médical, psychopédagogique) sur elle ; nous choisissons des formations qui augmentent nos compétences.



² Arrêté du Gouvernement du 8-03-2007 fixant le programme spécifique des Centres PMS organisés par la FWB.

2. Notre Projet de Centre

Nos valeurs additionnelles :

DYNAMISME

EFFICACITÉ

CONFIANCE

BIEN-ETRE

Les caractéristiques de notre ressort :

Comme le montre la carte ci-après, les activités de notre Centre PMS s'organisent autour d'un siège principal situé à **VIRTON** et de deux cabinets de consultation localisés à **ATHUS** et à **IZEL**.

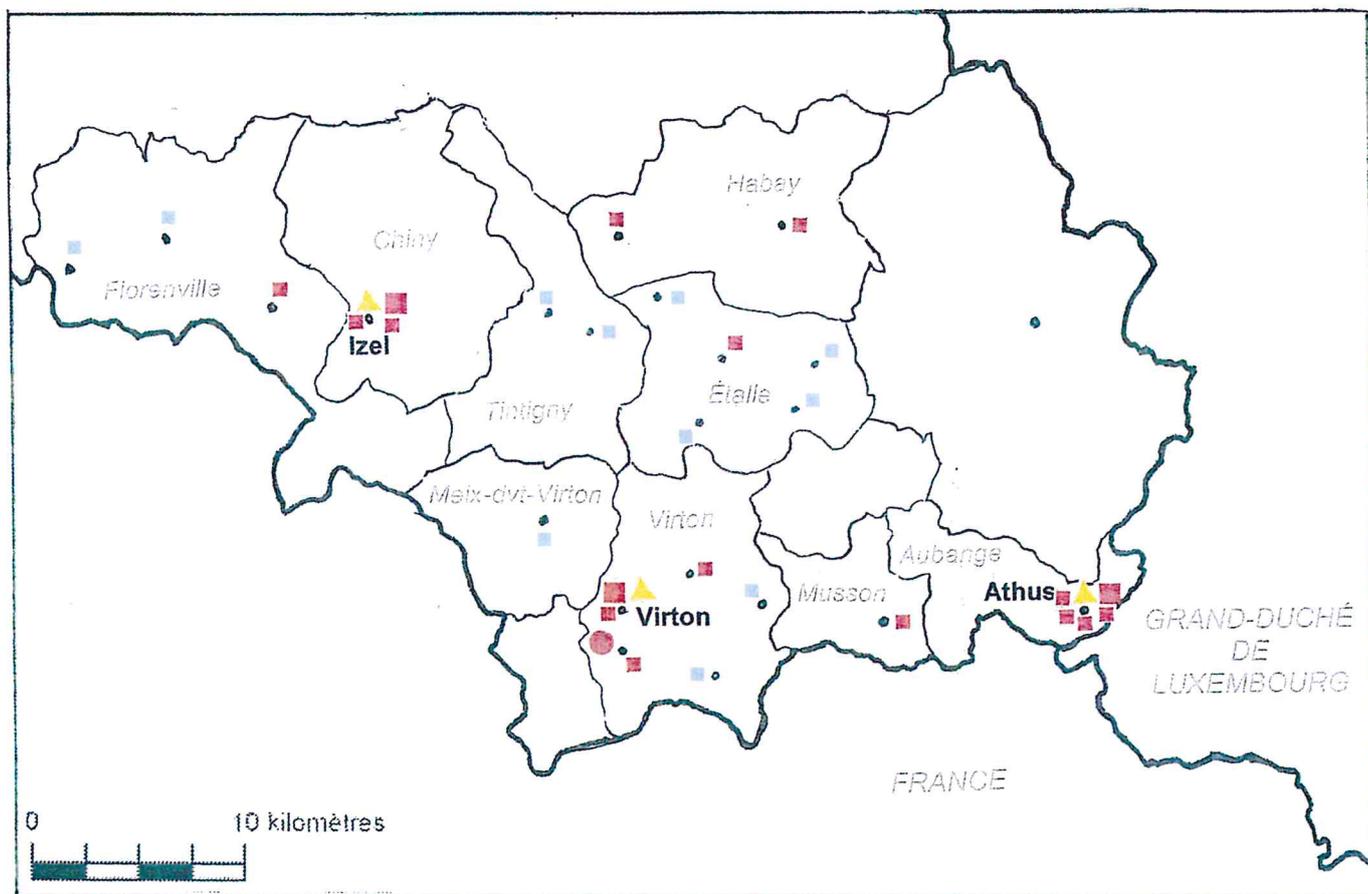
Chacun de ces **trois sites** collabore avec un Athénée Royal et des écoles fondamentales (enseignement maternel et primaire) organisées aussi par la Fédération Wallonie-Bruxelles, qui sont soit annexées à ces écoles secondaires soit autonomes. Deux d'entre eux travaillent en outre, de manière contractuelle, avec des écoles communales auxquelles elles tentent de donner un service de même qualité malgré le Service PSE séparé.

- **VIRTON**, petite ville historiquement étudiante (une Haute École et 4 écoles secondaires), proche de la France, rassemble une population socialement mixte, dont un certain pourcentage est issu d'autres cultures et a une langue maternelle autre que le français (notamment le turc) ;
- **ATHUS**, localité frontalière (anciennement sidérurgique) jouxtant le Grand-Duché de Luxembourg et proche de la France, regroupe des familles de niveaux économiques très variés ; ses écoles accueillent de nombreux enfants et jeunes de familles d'origine portugaise résidant au Grand-Duché de Luxembourg et peu intégrées aux autochtones ; la muticulturalité est de plus en plus présente.
- **IZEL**, localité rurale dans la commune de Chiny, rassemble dans son périmètre une population diversifiée sur le plan socio-économique ; l'internat annexé à l'Athénée draine une population d'élèves provenant du Sud du Luxembourg et de France.

Nous desservons une population de **5750 élèves**, répartis dans **35 implantations (adresses) d'écoles** (voir page suivante) distribuées sur un vaste territoire couvrant la quasi-totalité de la Lorraine gaumaise et une petite partie de la Lorraine arlonaise ou « Pays d'Arlon ».



RESSORT DE NOTRE CENTRE



LÉGENDE:

-  Cabinet de consultation PMS
-  Athénée Royal
-  École fondamentale de la Fédération Wallonie-Bruxelles
-  École communale
-  Haute École (HERS - mission PSE seule)
-  Limite nationale
-  Limite communale

ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES DESSERVIS	NIVEAUX D'INTERVENTION SYTÉMATIQUE <i>(d'autres actions sont programmées en fonction des besoins)</i>
---	---

Secteur de VIRTON	
<p>Athénée Royal Nestor Outer</p> <p>Faubourg d'Arival, 48 6760 VIRTON</p> 	<p>1^{ère} et 2^{ème} Communes 4^{ème} et 6^{ème} Générales et Techniques de Qualification (+ réponse aux demandes + les bilans de santé et les examens sensoriels)</p>
<p>Écoles fondamentales annexées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Avenue Bouvier, 5 6760 VIRTON • Rue Bellevue, 8A 6760 ETHE 	<p>1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} maternelles 1^{ère} et 6^{ème} primaires (+ réponse aux demandes + les bilans de santé et les examens sensoriels)</p>
<p>École fondamentale autonome de la FWB</p> <p>Rue L. Colleaux, 8 6762 SAINT-MARD</p> 	<p>1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} maternelles 1^{ère} et 6^{ème} primaires (+ réponse aux demandes + les bilans de santé et les examens sensoriels)</p>
<p>École fondamentale autonome de la FWB</p> <p>Rue de la Courtière, 19 6720 HABAY-LA-NEUVE</p> 	<p>1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} maternelles 1^{ère} et 6^{ème} primaires (+ réponse aux demandes + les bilans de santé et les examens sensoriels)</p>
<p>École fondamentale autonome de la FWB</p> <p>Rue des Prés, 1 6724 MARBEHAN</p> 	<p>1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} maternelles 1^{ère} et 6^{ème} primaires (+ réponse aux demandes + les bilans de santé et les examens sensoriels)</p>
<p>École fondamentale autonome de la FWB</p> <p>Rue du Termezart, 16 6740 ÉTALLE</p> 	<p>1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} maternelles 1^{ère} et 6^{ème} primaires (+ réponse aux demandes + les bilans de santé et les examens sensoriels)</p>

<p>Écoles communales de Virton :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rue Sous la Digue 6760 BLEID • Rue de Longuyon, 64 6760 RUETTE 	<p>1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} maternelles 1^{ère} et 6^{ème} primaires</p> <p>(+ réponse aux demandes)</p>
<p>École communale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rue Firmin Lepage, 18 6769 MEIX-DEVANT-VIRTON 	<p>1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} maternelles 1^{ère} et 6^{ème} primaires</p> <p>(+ réponse aux demandes)</p>
<p>Écoles communales d'ÉTALLE</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rue des Lilas, 53 6743 BUZENOL • Place de l'École, 3 6742 CHANTEMELLE • Rue des Roses, 52 6741 VANCE • Rue Joseph Weicker, 40 6740 VILLERS SUR SEMOIS 	<p>1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} maternelles 1^{ère} et 6^{ème} primaires</p> <p>(+ réponse aux demandes)</p>

<p>Secteur d'ATHUS</p>	
<p>Athénée Royal d'ATHUS</p> <p>Rue Neuve, 32 6791 ATHUS</p> 	<p>1^{ère} et 2^{ème} Communes 1^{ère} et 2^{ème} Différenciées 3^{èmes}, 4^{èmes}, 6^{èmes} Générales, Techniques et Professionnelles</p> <p>(+ réponse aux demandes + les bilans de santé et les examens sensoriels)</p>
<p>Écoles fondamentales annexées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • École du Centre Rue du Centre, 31 • École de Home Lorrain Rue de Lorraine, 44 • École du Dolberg Rue des Cerisiers, 52 A • École de la Frontière Rue de Rodange, 86 <p>6791 ATHUS</p> 	<p>1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} maternelles 1^{ère} et 6^{ème} primaires</p> <p>(+ réponse aux demandes + les bilans de santé et les examens sensoriels)</p>

<p>École fondamentale autonome de la FWB</p> <p>Place Abbé Goffinet, 22 6750 MUSSON</p> 	<p>1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} maternelles 1^{ère} et 6^{ème} primaires</p> <p>(+ réponse aux demandes + les bilans de santé et les examens sensoriels)</p>
---	---

Secteur d'IZEL	
<p>Athénée Royal G. & G. Gilson</p> <p>Rue de l'Institut, 47 6810 CHINY</p> 	<p>1^{ère} et 2^{ème} Communes et Différenciées 2^{ème}, 4^{ème}, 6^{ème} Générales, Techniques, Professionnelles</p> <p>(+ réponse aux demandes + les bilans de santé et les examens sensoriels)</p>
<p>École fondamentale annexée :</p> <ul style="list-style-type: none"> • École maternelle : Rue de la Petite Ecole 6810 PIN • École primaire : Rue des Quatre Vents 6810 IZEL 	<p>1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} maternelles 1^{ère} et 6^{ème} primaires</p> <p>(+ réponse aux demandes + les bilans de santé et les examens sensoriels)</p>
<p>École fondamentale autonome de la FWB</p> <p>Rue du Miroir, 7 6820 FLORENVILLE</p> 	<p>1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} maternelles 1^{ère} et 6^{ème} primaires</p> <p>(+ réponse aux demandes + les bilans de santé et les examens sensoriels)</p>
<p>Écoles communales de FLORENVILLE :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Grand rue 46 6820 MUNO • Rue de la Mécanique 9 6820 SAINTE-CECILE 	<p>1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} maternelles 1^{ère} et 6^{ème} primaires</p> <p>(+ réponse aux demandes)</p>
<p>Écoles communales de TINTIGNY :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rue de France, 18 6730 TINTIGNY • Rue des Saucettes, 76 6730 BREUVANNE 	<p>1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} maternelles 1^{ère} et 6^{ème} primaires</p> <p>(+ réponse aux demandes)</p>

<p>Écoles communales de CHINY :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rue du Corbuha, 14 6810 CHINY • Rue Sainte-Anne, 57 6813 TERMES • Voie d'Orval, 3 6810 PROUVY • Rue Edouard Roussille, 12 6812 SUXY • Rue de la Cateleine 9 6810 VALANSART • Rue de Suxy, 13 6811 LES BULLES 	<p>1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} maternelles 1^{ère} et 6^{ème} primaires</p> <p>(+ réponse aux demandes)</p>
---	---

<p>Haute École Robert Schuman (HERS) (catégorie pédagogique)</p> <p>Plateau de Mageroux B-6760 VIRTON</p> 	<p>Uniquement Service PSE (bilans de santé et « Point Santé ») (ponctuellement entretiens d'orientation)</p>
---	--

Pour réaliser cette mission, notre centre dispose de :

- ✓ **Une** fonction de direction (qui travaille aussi comme conseillère dans deux écoles).
- ✓ **Deux** fonctions de conseiller psychopédagogique ou « CPP » (= psychologues) ;
- ✓ **Quatre** fonctions d'infirmier gradué ou « APM » ;
- ✓ **Trois** fonctions d'assistant social ou « AS » ;
- ✓ **Deux** fonctions de commis dont l'une est plus particulièrement affectée à la comptabilité et l'autre au SPSE.

Plusieurs d'entre nous travaillant à temps partiel, un certain nombre d'**équipes tridisciplinaires** [conseillère – infirmière – assistant(e) social(e)] sont constituées, et des **écoles** sont **attribuées** à chacune d'elles.

Trois **médecins vacataires** assurent en outre les missions qui leur sont attribuées dans le cadre du SPSE (bilans de santé, mise en ordre vaccinale, prophylaxie des maladies transmissibles...).



Nos objectifs prioritaires pour les mois à venir :

Renforcer le travail de prévention en maternel

Placer des balises pour l'orientation vers l'enseignement spécialisé

Augmenter notre efficience dans la gestion de l'absentéisme

1. Renforcer le travail de prévention en maternel

Nous observons que le travail que nous réalisons actuellement en 3^{ème} maternelle (examens psychopédagogiques - en partie individuels - et neuromoteurs systématiques) est très chronophage et intervient parfois de manière trop tardive par rapport aux besoins de certains enfants.

En 1^{ère} et 2^{ème} maternelles, nous intervenons principalement à la demande, et pour des problématiques très flagrantes qui demandent souvent l'orientation vers des spécialistes.

Sur l'implantation d'Athus particulièrement, nous observons une augmentation, en nombre et en complexité, des demandes exprimées dès la 1^{ère} maternelle pour des enfants qui souffrent d'un retard global du développement, de pathologies diverses, de maladies orphelines. Cette mutation nous interpelle.

Les freins que nous rencontrons dans la prévention à ce niveau sont :

- Le nombre important d'enfants à tester dans le contexte d'un travail systématique ;
- Un manque d'outils permettant une observation objective et utilisables pour le développement d'actions pertinentes ;
- Des outils à affiner et à adapter ;
- Des locaux pour travailler dans les écoles qui ne sont pas toujours adéquats ;
- Des représentations très différentes qu'ont les familles sur l'école maternelle quant à sa valeur pédagogique et son utilité ;
- Des parents qui se déresponsabilisent ; des familles allophones qui n'apprennent pas le français ;
- Des représentations (appries) qu'ont certains enseignants de l'élève idéal, qui rend difficile leur adaptation aux changements observés et la gestion de classes de plus en plus hétérogènes ;
- Le découragement (et rarement des attitudes discriminantes) qui en résultent ;
- Une gestion de notre temps difficile par rapport à la masse de travail et aux situations prioritaires, voire urgentes, à gérer ;
- Le matériel (téléphonie, Internet, tests) à actualiser ;

Les ressources dont nous disposons :

- Des partenariats riches avec les enseignants qui se mobilisent pour s'adapter aux nouveaux contextes ;
- Notre présence régulière dans les écoles ;
- Notre motivation ;
- La confiance mutuelle entre collègues et entre partenaires ;
- Les repères d'observation élaborés par d'autres centres, notamment avec le concours de la conseillère pédagogique ;

- La grille d'observation du développement du langage élaborée par l'Université de Liège avec la conseillère pédagogique.

Notre projet :

- Nous travaillons en amont dès la 1^{ère} maternelle ;
- Nous tentons de généraliser les concertations avec les enseignants en 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} maternelles ;
- Nous tentons d'y inclure l'enseignant(e) de l'année précédente ;
- Nous développons l'utilisation de grilles d'observation lors de ces concertations ;
- Nous affinons les outils dont nous disposons ;
- Nous prévoyons des temps d'évaluation des mesures prises ou conseillées afin de les réajuster ;
- Nous nous formons en équipe par rapport aux nouvelles problématiques ;
- Nous mobilisons les ressources des institutrices et des parents ;
- Nous distribuons et recueillons les documents anamnestiques (informations et regard des parents sur le développement de leur enfant) dès le début d'année en 1^{ère} et 2^{ème} maternelles ;
- Nous développons le soutien à la parentalité notamment par des permanences destinées aux parents (par exemple pour compléter les anamnèses en 1^{ère} et en 3^{ème} maternelles) là où cela s'avère nécessaire ;
- Nous traduisons nos affiches et feuillets informatifs en différentes langues ;
- Nous allons davantage, par ce moyen et par d'autres à réfléchir, vers les personnes d'autres langues et cultures, afin qu'ils viennent à leur tour vers les nôtres.

2. Placer des balises par rapport à l'orientation vers l'enseignement spécialisé

Nous observons que nous sommes parfois encore sollicités pour une orientation vers l'enseignement spécialisé lorsqu'un enseignant est à bout, alors qu'aucun travail collaboratif n'a été mené auparavant ; peu d'aménagements planifiés et évalués ont eu lieu. De même, les processus d'intégration sont parfois proposés aux parents sans qu'aucune analyse de la situation n'ait été préalablement réalisée avec nous ; la réalité d'une inscription dans l'enseignement spécialisé est parfois masquée.

Sur un secteur à population particulièrement précarisée, le nombre de demandes d'orientations a fortement augmenté et ce, dès la maternelle.

Les freins que nous rencontrons :

- Le manque de moyens à disposition, dans les écoles, pour accompagner les enfants ayant des retards de développement sans pour autant relever de l'enseignement spécialisé ;
- Le caractère urgent des demandes alors que du temps est nécessaire pour mettre en évidence les besoins spécifiques de l'élève, l'éventuelle incompatibilité de ceux-ci avec un enseignement ordinaire, mais aussi les ressources de l'apprenant et les objectifs à poursuivre ;
- Le signalement trop tardif des difficultés au CPMS ;
- La méconnaissance du rôle du CPMS ;
- Le manque de connaissance de beaucoup quant à la législation concernant l'orientation et l'intégration ;

- L'image négative qu'ont de l'enseignement spécialisé la plupart des parents (cette représentation constitue une entrave lorsqu'il s'avère que l'enseignement ordinaire n'arrive plus à répondre aux besoins de l'élève) ;
- Le manque de critères clairs pour conseiller de manière bien différenciée une orientation, une intégration ou une inclusion ;
- Les demandes d'intégration pour masquer la nécessité d'un enseignement spécialisé, ou pour bénéficier d'un encadrement supplémentaire ;
- La tentation d'utiliser l'intégration, comme unique forme de guidance dans n'importe quelle situation de difficulté ;
- L'information incomplète parfois donnée aux parents sur l'intégration, qui occulte le caractère effectif, inhérent, de l'orientation vers l'enseignement spécialisé ;
- Le manque de moyens de certains parents pour consulter des spécialistes ;
- Le temps d'attente très long pour obtenir un diagnostic d'un service spécialisé quand il est nécessaire pour comprendre les besoins de l'élève ;
- Les concertations trop courtes avec les enseignants, qui ne permettent pas de recueillir suffisamment de données objectives pour éclairer le diagnostic et les besoins ;
- Le manque, parfois, de tentatives d'inclusion avant de proposer l'orientation.

Nos ressources :

- Les enseignants et la communication avec l'école ;
- La volonté commune d'aider les élèves qui rencontrent des freins dans le développement de leurs apprentissages ;
- Le travail d'équipe ;
- L'accompagnement des parents ;
- Notre connaissance de l'enseignement spécialisé et du cadre de l'intégration ;
- Les concertations entre école, CPMS, logopèdes, spécialistes (neuropsychologues, neuropédiatres...) pour le suivi de l'évolution des élèves dans l'enseignement ordinaire ;
- Les soutiens (internes et externes) aux enseignants pour adapter la pédagogie ;
- La mise en place d'un « projet pédagogique », tel que c'est pratiqué à l'A.R. d'Izel, pour le suivi des élèves en intégration ;

Nos projets :

- Nous réalisons un guide à l'usage des équipes éducatives pour les informer des différentes étapes d'une guidance collaborative pouvant aboutir, ou non, à une orientation (avec ou sans intégration) ;
- Nous développons une prise en charge précoce pour ne pas arriver à l'échec scolaire et à la souffrance qu'il engendre ;
- Nous trouvons des moyens (passer régulièrement dans toutes les classes ?) d'être informés des observations des enseignants au-delà de la 1^{ère} primaire, lorsqu'il n'y a plus de travail systématique de notre part ;
- Nous veillons à ce que les parents soient impliqués dans les guidances dès le début du questionnement de l'enseignant ;
- Nous contribuons à la mise en place d'un accompagnement sur le long terme, en collaboration entre toutes les personnes concernées, pour les enfants qui rencontrent des freins dans le développement de leurs apprentissages ;
- Nous introduisons, dans la communication avec les enseignants, un écrit destiné à recueillir leurs observations concrètes, les aménagements déjà tentés, les succès déjà obtenus, les ressources des élèves ;

- Nous travaillons en collégialité avec l'enseignant en questionnement et pas seulement avec l'élève en difficulté ;
- Nous rencontrons les écoles pour reclarifier le rôle et le fonctionnement du CPMS ;
- Nous rediscutons du cadre de l'intégration ;
- Au niveau du Centre, nous nous dotons de repères pour gérer ce qui nous semble un paradoxe inhérent à l'intégration ;
- Nous contribuons à la mise en place d'intégrations dans les situations qui le justifient et avec un projet consistant ;
- Nous dialoguons avec les équipes éducatives afin que les situations soient proposées plus tôt à la concertation et que des aménagements soient mis en place avant toute proposition d'orientation.

3. Augmenter notre efficacité dans la gestion de l'absentéisme

Nous observons que l'absentéisme est présent dès le primaire, mais nous en sommes souvent informés dans le cadre de l'analyse d'une situation dont il fait partie.

Pour le secondaire, nous recevons de très longues listes d'élèves qui ont atteint le nombre d'absences tolérées, sans savoir toujours comment les gérer.

Les freins que nous rencontrons :

- Comment rencontrer l'élève à l'école quand il n'y est pas ?
- La difficulté de savoir, parfois, s'il y a décrochage ou absence pour maladie ou autre ;
- Le nombre très important de signalements d'absence ;
- La démission de parents, parfois dépassés, par rapport à leurs ados ;
- La difficulté à choisir les situations à traiter ;
- La difficulté à intéresser le jeune à l'école ;
- Comment mobiliser un jeune dans un projet en sachant qu'il doit d'abord rester trois ans dans le général ?
- Le contexte économique local est difficile ;
- Pour certains élèves, l'école ne propose pas suffisamment d'options qui paraissent ouvrir des perspectives d'avenir.

Nos ressources :

- Le fait que l'école avertit immédiatement les parents, par sms, de l'absence ;
- La rencontre assez rapide du proviseur avec les parents ;
- La communication avec l'école ;
- Notre concertation régulière avec l'équipe éducative ;
- La visite à domicile possible de l'agent de quartier si les parents ne se manifestent pas ;
- La connaissance des services d'aide ;
- Le travail d'équipe ;
- La connaissance qu'ont les élèves de l'équipe PMS, présente dans l'école ;
- Le travail du projet scolaire que nous proposons depuis la 1^{ère} secondaire ;
- L'affectation d'éducateurs, comme à l'A.R. d'Izel, à la gestion des absentéismes : l'un d'eux contacte les parents ; une liste est envoyée au CPMS et la situation du jeune est discutée.

Notre projet :

- Nous nous informons de formations porteuses pour motiver les jeunes à venir à l'école ;
- Nous travaillons l'estime de soi, la confiance en soi et le bien-être, du maternel au secondaire ;
- Nous installons un dispositif de collaboration avec l'école.



Nos actions concrètes :

Nous les présentons ici en suivant les huit axes d'intervention proposés par notre Décret¹, même si ceux-ci se chevauchent et convergent tous vers un intitulé unique qui pourrait être « actions pour prévenir l'échec et les difficultés d'intégration scolaires et sociales » ou mieux « actions visant l'inclusion de chacun dans l'école et dans la vie sociale »

1. L'offre de service aux consultants

Les consultants sont principalement les élèves et les parents, mais aussi les membres des équipes éducatives et, dans le cadre des missions des CPMS, toutes les personnes engagées également dans l'action éducative concernant les élèves du ressort.

Nous mettons à disposition, dans les écoles et dans les locaux du CPMS, un **dépliant informatif** sur les Centres PMS (gratuité, neutralité, rôles, missions, activités...). Ce dépliant sera traduit en portugais dans certaines implantations du secteur d'Athus.

Nous joignons un **flyer informatif** (adapté au niveau) aux questionnaires sociaux et médicaux distribués aux parents en 1^{ère} et 2^{ème} maternelles, en 1^{ère} secondaire, ainsi que, à d'autres niveaux, lors des bilans de santé et, localement, des nouvelles inscriptions.

Nous plaçons dans chaque école **affiche avec les coordonnées du centre** ainsi que les **horaires de travail** de l'équipe qui lui est attribuée.

Une **personne « référente » de l'équipe** organise dans chaque implantation (selon des rythmes variables en fonction de la taille de l'école) une **permanence** dont le planning est affiché ou connu.

Nous assurons la **diffusion de notre projet de centre** auprès de nos partenaires privilégiés que sont les écoles de notre ressort, et aussi auprès des conseils de participation, associations de parents, et des partenaires du réseau associatif : Aide à la Jeunesse, Maison des jeunes, Centre de Planning familial, Centre de Guidance, Échevinats de l'Instruction publique, Service de Médiation, ONE, AMO, Service d'accrochage scolaire, ...

Nous **informons** les élèves et les familles sur **le rôle du CPMS** et ses actions et ce, à l'entrée à l'école, en début de secondaire et **lors de chaque activité**.

Nous participons aux **conseils de classe**, conseils de participation, réunions des parents dans les écoles, conseils de classe extraordinaires (ex : exclusion), **conseils de classe d'intégration**.

Nous sommes présents également aux **réunions de parents** ; nous refaisons offre de service lors des séances d'information sur l'enseignement secondaire.

Nous avons des **concertations régulières** avec les directions d'école, les éducateurs, selon des modalités chaque fois convenues.

2. La réponse aux demandes des consultants

Nous répondons à **toute demande** dans les meilleurs délais, et réorientons vers le service adéquat celle qui ne relève éventuellement pas de nos compétences.

Nous donnons **priorité** aux demandes qui font suite à une mobilisation des parents et des élèves par les **enseignants**, ainsi qu'à celles qui font suite à nos interventions collectives. Dans certaines situations, nous prenons l'initiative du contact avec les familles.

Nous assurons autant que possible **l'accessibilité** (directe ou téléphonique) des cabinets de consultation aux heures signalées à l'école et affichées sur la porte.

Une **permanence téléphonique** est assurée au CPMS de Virton.

Nous sommes **présents régulièrement dans les écoles** pour faciliter à certains parents l'accessibilité du service.

Procédure d'intervention :

1. Dans un premier temps, l'un(e) d'entre nous **écoute** la demande avec la personne qui l'exprime.
2. Nous **l'analysons en équipe tridisciplinaire**, à la lumière des éléments dont nous disposons déjà (dans le cadre de notre suivi longitudinal des élèves) et de nos domaines de compétences respectifs.
3. Nous déterminons ensemble les **recherches à mener** (concertation avec un enseignant, entretien avec l'élève ou les parents, testing, consultation d'un intervenant extérieur déjà consulté, ...) pour comprendre la situation et chercher des pistes de solution.
4. Nous mettons en commun les points de vue construits par chacun, afin d'avoir une **approche la plus globale** et objective possible ; nous formulons des **hypothèses** et nous prévoyons des **actions de guidance à proposer**, en concertation, à la personne concernée et, avec son accord, à ceux qui ont demandé comment l'aider.
5. Nous faisons un **retour de nos conclusions** à la personne qui nous a adressé la demande, dans le respect du secret professionnel si ce n'est pas celle qui est concernée par l'intervention.

3. Les actions de prévention

Beaucoup de nos interventions visent la prévention, qu'elle soit **primaire** (pour réduire les risques d'apparition d'une problématique), **secondaire** (pour repérer des risques ou obstacles possibles) ou **tertiaire** (pour limiter l'impact des problématiques avérées).

Pour les premières, nous mettons en évidence des besoins locaux en concertation avec les écoles et à l'occasion du travail quotidien avec les élèves, les familles, les enseignants. Nous programmons des interventions collectives (animations), parfois en collaboration avec d'autres services.

Ces interventions portent sur l'adaptation à l'école, l'éducation au choix et à l'orientation, mais aussi la santé, l'hygiène, l'estime de soi, le bien-vivre ensemble (prévention de la violence et du harcèlement), l'utilisation des réseaux sociaux, le bien-être... (Ce travail est développé au **point 8**).

Les deuxièmes sont développées au **point 4** et les troisièmes au **point 5**.

Nous informons voire mobilisons les parents par un courrier avant toute l'intervention (et parfois après).

Nous nous formons régulièrement quant aux problématiques envisagées.

4. Le repérage des difficultés

Nous réalisons de notre initiative des actions de « repérage » à différents niveaux de scolarité (voir ci-dessous), en collaboration avec les enseignants et les parents.

Nous analysons les demandes relatives à des questionnements amenés par l'un ou l'autre et intervenons (cf. « procédure d'intervention ») en synergie, selon les situations, avec les parents, les enseignants, les intervenants extérieurs éventuels, l'élève, dans le respect des domaines d'expertise de chacun.

Nous encourageons les contacts entre les parents et l'école, dans une position de tiers et de facilitateur.

Nous prenons en considération des apports spécifiques de chaque discipline (psychopédagogique, sociale, médicale) et nous mettons en commun les outils et réflexions entre agents d'une même discipline.

Les bilans de santé inhérents à la mission PSE pour les écoles organisées par la Fédération Wallonie-Bruxelles constituent un moment important en termes de repérage de fragilités. Nous collaborons avec les SPSE pour les élèves des écoles communales.

Actions par niveaux :

Le développement du repérage préventif **dès l'entrée en maternel** fait partie de nos objectifs prioritaires, dans le but de réduire l'apparition ultérieure de difficultés d'intégration et d'apprentissage.

Nous sommes régulièrement présents dans les écoles pour être connus des parents et faciliter leur prise de contact avec nous.

En collaboration avec certaines écoles ou de notre initiative, nous inscrivons nos actions dans la mouvance du projet « **Décolage !** » qui lutte contre le maintien en maternel, le redoublement et l'échec scolaire.

En 1^{ère} maternelle, nous sommes particulièrement attentifs à la manière dont le jeune enfant (et sa famille) aborde la scolarité et développe son **autonomie**.

Nous veillons à la qualité de l'« **accrochage scolaire** », étant donné son importance et les difficultés observées auprès de certaines de nos populations scolaires allochtones et/ou défavorisées voire marginalisées sur le plan socio-économique.

Nous accompagnons ces **familles** fragilisées en rencontrant les parents, en les informant sur l'importance de l'école maternelle, en les rassurant sur l'évolution de leur enfant et ce, en collaboration avec les **enseignants** ; nous proposons à ceux-ci une **grille d'observation**. Nous sollicitons le point de vue des parents via un questionnaire et les rencontrons autant que possible.

Le **bilan de santé** réalisé en fin d'année et les animations en classe participent à cette action et sont l'occasion d'observer le développement de la psychomotricité et de l'expression orale.

En 2^{ème} maternelle, nous portons notre attention sur la **communication** et le **développement du langage oral**.

Nous proposons aux institutrices une grille d'observation adaptée à ce niveau.

En 3^{ème} maternelle, nous repérons des **obstacles** éventuels au développement des **capacités cognitives** qui sous-tendent l'acquisition des apprentissages de base (sans oublier de relever les **points forts** et les **ressources** de chaque élève) via :

- La **concertation avec les institutrices** (nous utilisons une grille d'observation détaillée pour plus de précision et pour le suivi de l'évolution) ;
- Les **observations** que nous réalisons (animations santé, SANCORRES (*Santé-Corps-Respect*), observations individuelles et de classe...);
- Un **testing** systématique par petits groupes. Cette action, superflue pour beaucoup d'élèves, sera progressivement abandonnée (sauf accord local) au profit d'une concertation approfondie (telle que décrite plus haut) aux trois niveaux du maternel. Cette démarche permet d'aider plus tôt et de manière mieux ciblée les enfants qui en ont besoin.
- Les **bilans de santé** et les **examens sensoriels** ;
- Le recueil d'informations auprès des **parents** ;

Nous réalisons un **testing plus approfondi** ou proposons d'autres investigations pour les élèves qui nous semblent avoir besoin d'un « coup de pouce ».

Nous proposons des **solutions** utilisant les ressources de l'école et de la famille, en concertation avec elles, et nous recourons éventuellement à des services extérieurs.

Nous participons à une **concertation-relai** entre l'enseignant de 3^{ème} maternelle et celui de 1^{ère} primaire : elle vise une bonne adaptation en primaire.

En 1^{ère} primaire :

Nous tenons (si ce n'est pas déjà fait précédemment) une **concertation** avec l'enseignant à propos de l'adaptation des élèves aux premiers apprentissages.

Nous proposons des **animations** à la santé et au bien-être (adaptation dans la classe, hygiène...).

Nous intervenons aussi à la demande.

En 2^{ème} primaire :

Nous intervenons à la demande.

En outre, l'infirmière rencontre les élèves lors des bilans de santé prévus et fait retour aux collègues PMS et à l'équipe éducative des données utiles pour le suivi scolaire de l'élève.

Nous proposons des animations selon les besoins identifiés.

De la 3^{ème} à la 6^{ème} primaire :

Nous intervenons à la demande.

Nous proposons des animations relatives à la santé et au bien-être.

En 5^{ème} ou 6^{ème} primaires :

Nous proposons aux élèves, avant la période d'inscription en 1^{ère} commune ou différenciée, une information sur l'enseignement secondaire. Les questions et craintes des jeunes sont abordées ainsi que les attitudes de travail. Nous participons (avec les écoles d'Izel et de Tintigny) à un projet "Trav'coll" sur le passage de primaire en secondaire.

Nous menons des projets d'animations ayant pour thème la puberté.

Nous proposons des animations « Zactionnary » sur la prévention des assuétudes (initiative du Lions Club Laclaireau du Comté de Chiny qui a conçu et réalisé, sur un support CD Rom, une sorte de jeu de l'oie centré sur cette thématique).

En 1^{ère} secondaire :

Nous participons aux activités d'accueil organisées par les Athénées et nous présentons le CPMS aux élèves.

Nous réalisons des animations de classe centrées sur l'adaptation scolaire et sociale, sur la méthode de travail (comportements et attitudes face à l'étude).

Nous participons aux conseils de classe et de guidance pour repérer le plus tôt possible les signes éventuels de difficultés d'accrochage.

Nous intervenons de manière spécifique auprès des classes de 1^{ère} différenciée via des animations sur la cohésion de groupe et sur la méthode de travail.

Nous réalisons en 1^{ère} différenciée et en 1^{ère} complémentaire un bilan de santé dont les données vont être confrontées aux autres observations pour une approche globale du jeune.

Nous collaborons aux projets d'école tels ceux liés au bien-être et à la prévention du harcèlement.

5. Le diagnostic et la guidance

Nous demandons que les **demandes** relatives à des difficultés d'apprentissage (liées ou non à des problèmes de comportement) observées durant l'année scolaire nous soient adressées suffisamment tôt (**avant la fin du deuxième trimestre** idéalement) : mieux vaut une concertation « de trop » qu'une situation devenue urgente et pour laquelle ne pourront être prises que des mesures « par défaut » (redoublement, orientation insuffisamment réfléchi) peu motivantes, peu valorisantes et peu porteuses de succès pour l'élève.

Quand une demande nous est adressée par une personne pour un tiers (exemple : par un enseignant pour un élève ou par un parent pour son enfant), nous demandons toujours à celle-ci de faire part de ses observations ou de ses inquiétudes au tiers intéressé (pour la qualité relationnelle qui en découle et pour rendre cette personne actrice dans sa propre situation).

Nous demandons aussi aux équipes éducatives de se concerter avec nous dès le début de leur questionnement, et de ne pas donner de pré-diagnostic ou de conseils d'orientation qui risquent de compliquer notre travail.

Si cela s'avère nécessaire, il nous est bien sûr possible de prendre l'initiative du contact.

Comme expliqué plus haut, nous discutons en équipe des moyens que nous allons utiliser pour comprendre la problématique qui nous est adressée, identifier des points faibles mais aussi des ressources, et mettre en évidence des leviers d'action possibles.

Nous traduisons les résultats de nos investigations en termes exploitables pour les adaptations pédagogiques par l'enseignant et nous mettons en commun avec ceux-ci nos observations pour rechercher les aides les plus adéquates, en privilégiant l'utilisation des ressources internes (école et famille).

Nous évaluons les changements en concertation avec l'équipe éducative et en associant si nécessaire les intervenants extérieurs, les parents, l'élève lui-même en fonction des situations.

Dans nos investigations, nous veillons à ce que l'élève soit sujet et non objet : nous lui expliquons l'utilité de tel test, lui donnons du feed-back et prenons en compte son point de vue et son vécu singuliers.

Nous actualisons les techniques utilisées pour qu'elles restent pertinentes et performantes.

Guidance des élèves à besoins spécifiques :

Nous nous mobilisons dans les meilleurs délais par rapport aux questionnements des parents et des enseignants ; nous demandons que les situations nous soient communiquées assez rapidement afin de pouvoir leur donner la meilleure suite pour l'élève. Si aucune difficulté ne nous a été signalée précédemment, trois mois sont nécessaires pour réaliser toutes les investigations permettant de donner un avis nuancé dans le cadre d'une proposition d'intégration.

Nous organisons des « tables rondes » réunissant les différentes personnes concernées ou intervenants : parents, élève si indiqué, enseignant, logopède, neuropsychologue et autres spécialistes.

Nous évaluons l'évolution et suscitons si besoin de nouvelles rencontres et ajustements. Si ceux-ci se révèlent insuffisants pour répondre aux besoins de l'élève, nous proposons une orientation vers un enseignement spécialisé, avec ou sans dispositif d'intégration. Dans ce dernier cas, nous participons à tous les conseils de classe de suivi du processus.

Nous mettons à disposition des consultants un maximum de données leur permettant de faire le choix qui leur paraît le meilleur ; les avis et conseils que nous donnons considèrent l'enfant ou le jeune dans sa globalité et ne visent que son intérêt seul, en excluant toute autre considération.

Interventions dans les situations de crise :

Maltraitances ou négligences :

Nous proposons des entretiens aux élèves, aux familles en difficulté. Nous travaillons avec celles-ci avec le plus de transparence possible et sans aucune attitude jugeante.

Nous participons aux travaux de la Commission de Coordination de l'Aide aux Enfants victimes de Maltraitance et développons un travail en réseau afin que les suivis soient assurés par les personnes les plus compétentes ; nous orientons les consultants vers des services spécialisés (SOS enfants, Service d'Aide à la Jeunesse) et nous proposons de les accompagner dans ces démarches.

Nous allons mettre à jour un protocole d'intervention pour les différentes formes de maltraitance et les manières de les gérer avec le plus d'efficacité.

Quand c'est nécessaire et possible, nous sensibilisons les enseignants au repérage de certains signes de maltraitance ou de négligence.

Violence-Racket-Conflit :

Nous analysons les situations en équipe et avec les directions d'école (notamment pour la référence au règlement interne) et décidons ensemble des interventions : entretiens individuel avec les jeunes et/ou les parents, animation de classe (en collaboration éventuelle avec d'autres services).

Harcèlement à l'école (direct et/ou via des réseaux sociaux) :

Nous recueillons des informations auprès de l'équipe éducatives et analysons la situation. Nous programmons des interventions (entretiens, animations de classe) en concertation avec la direction de l'école et en collaboration avec le Service de médiation scolaire.

6. L'orientation scolaire et professionnelle.

L'objectif principal de l'orientation est d'amener progressivement l'élève à réfléchir par lui-même et à ses choix, à acquérir de l'autonomie en prenant conscience de ses aspirations et de ses capacités, à savoir où rechercher les informations.

Nous aidons le jeune à faire émerger son projet personnel, à prendre conscience de qui il est, et à se faire confiance pour aborder ses choix de vie tout en se dégageant des stéréotypes sexistes et culturels.

L'orientation, que ce soit à l'intérieur de l'enseignement ordinaire (de plein exercice ou en alternance), vers l'enseignement supérieur ou vers l'enseignement spécialisé, est un processus qui demande du temps et de la maturation.

Cette démarche participe aussi à motiver l'élève, à favoriser son accrochage à l'école et sa réussite.

Nous réfléchissons au développement de cet axe de travail, parallèlement à l'essor de l'« approche orientante » dans les écoles ; nous actualisons les outils utilisés comme support d'animation et d'entretien.

En 6^{ème} primaire :

Nous proposons une animation ayant pour objectif de préparer les élèves à l'entrée dans le secondaire, en les informant sur le fonctionnement de celui-ci, sur les différentes filières et offres d'enseignement ainsi que leurs débouchés.

La méthode de travail est également abordée ainsi que les bonnes attitudes à développer pour s'y sentir bien et réussir.

Les questions et inquiétudes que les élèves peuvent rencontrer sont abordées pour leur permettre d'envisager leur entrée dans le secondaire de manière sereine.

Nous envoyons un courrier aux parents lors de chaque intervention ; nous les invitons à dialoguer avec le jeune à propos de la réflexion menée au CPMS.

En 1^{ère} secondaire :

Nous informons les jeunes et/ou leur famille sur la structure de l'enseignement ; lors des journées d'accueil, lors des animations sur l'adaptation à l'enseignement secondaire et dans le cadre de la réponse aux demandes qui nous sont adressées.

En 2^{ème} secondaire :

Nous proposons aux élèves des séances d'information sur l'enseignement secondaire, sur les formes et offres d'enseignement et de formation.

Cette information se veut complète et sans a priori par rapport aux différentes filières afin de favoriser une orientation positive reposant sur un vrai choix, notamment vers l'enseignement qualifiant.

Nous participons aux séances d'information proposées aux parents par l'école ; nous refaisons offre de service à cette occasion et proposons des entretiens.

En 3^{ème} secondaire :

Dans une implantation, le Centre PMS offre la possibilité, aux élèves qui le souhaitent, de faire le point sur leur méthode de travail afin de susciter une remise en question.

En 4^{ème} secondaire :

Nous participons aux séances d'information organisées par les écoles sur les options ; à cette occasion, nous refaisons offre de service psycho-médico-social ; entretiens, examens, à la demande.

En 5^{ème} secondaire :

Dans deux implantations, nous intervenons en 5^{ème} secondaire plutôt qu'en 6^{ème} pour l'information sur l'enseignement supérieur et l'offre de formation, la réflexion sur les choix de vie, les aspirations, les facteurs de réussite des études, la prise de conscience des écueils possibles.

Nous invitons les jeunes à des entretiens individuels pour affiner la réflexion, changer certaines attitudes, développer certaines ressources.

Nous valorisons de manière égale toutes les professions, sans a priori liés au genre ou à d'autres représentations.

En 6^{ème} Secondaire :

Nous proposons des tests d'orientation, des entretiens individuels aux jeunes qui souhaitent réfléchir à leurs critères de choix ou recevoir des informations.

Nous organisons des animations en collaboration avec le Forem pour les élèves qui veulent entrer sur le marché de l'emploi.

Nous participons à la visite des salons d'étudiants.

Nous collaborons avec le Rotary dans l'opération « Info-professions » : rencontre étudiants-professionnels.

Nous participons à des activités d'information avec la Haute Ecole Robert Schuman.

Nous informons les élèves sur les possibilités de séjours linguistiques.

L'orientation vers l'enseignement spécialisé (avec ou sans intégration) :

L'orientation vers l'enseignement spécialisé se fait uniquement quand les différentes tentatives de répondre aux besoins spécifiques de l'élève dans l'enseignement ordinaire se sont révélées insuffisantes.

Nous discutons du projet avec chaque acteur (parents, enseignants, élève, intervenant extérieur).

Nous sommes particulièrement attentifs aux demandes d'orientation qui adviennent pour pallier un manque de répondant des parents ou un manque de moyens chez ceux-ci pour aider leur enfant.

Dans le protocole justificatif destiné à l'école d'enseignement et au CPMS spécialisés, nous veillons à décrire les besoins et les ressources de l'élève (et celles de son entourage) autant que ses difficultés ; nous précisons les objectifs de cette orientation afin de placer l'enfant et la famille dans une dynamique participative.

7. Le soutien à la parentalité

Nous assurons une présence régulière ou une permanence dans toutes les écoles (à une fréquence variable selon leur taille) afin de nous rendre plus accessibles pour les parents.

Nous multiplions les moyens de les informer de notre offre de service et de nos actions ainsi que de les impliquer dans les processus de remédiation ou de guidance.

Nous leur donnons un retour de certaines des réflexions menées avec leur enfant (lors des animations) via un document, un livret, ou en encourageant un partage par l'élève.

Nous encourageons les enseignants qui nous font part de leur questionnement à propos d'un élève à le partager avec les parents afin que ceux-ci s'approprient la démarche de consultation. Nous répondons prioritairement à celle-ci.

Nous recourrons à la traduction (écrite ou orale) pour entrer en contact avec les familles allophones.

Nous prenons en considération les différences culturelles dans le sens donné à la scolarisation, et tentons précocement de sensibiliser les familles allochtones aux codes scolaires et ce, en collaborations avec les enseignants.

8. L'Éducation à la santé et au bien-être des jeunes à l'école, et leur promotion

En coordination avec le plan "bien-être" des écoles, nous proposons des animations sur des thèmes variés et à différents niveaux :

Nous analysons les demandes et les besoins et tendons vers l'implication des trois disciplines dans la construction des interventions, pour lesquelles nous travaillons en collaboration avec certains enseignants (comme les professeurs de morale) ou d'autres services comme le CAL (Centre d'Actions Laïques) ; nous échangeons nos outils entre les équipes et utilisons également les ressources du CLPS (Centre Local de Promotion de la Santé) ;

Plusieurs agents du Centre vont suivre un week-end de formation d'instructeur en massage : les massages favorisent chez les petits la connaissance du corps (le sien et celui de l'autre) ainsi que la concentration ;

Avec sept classes du ressort, nous participons à la campagne santé bucco-dentaire menée par l'Observatoire de la Santé ;

Nous organisons des groupes de parole (PRODAS : Programme de Développement Affectif et Social) pour la gestion des conflits, le bien-être, l'estime de soi, la confiance ;

Nous proposons des animations sur le corps et le respect (avec la méthode SANCORRES ou une autre), parfois en collaborations avec le CAL. Dans deux classes de troisième maternelle, nous animons l'activité SANCORRES (Santé-Corps-Respect) en 15 séances;

Nous proposons une activité sur le brossage des dents dans les écoles fondamentales ;

Nous initiions dans le fondamental (avec l'accord des parents) une activité massage qui a pour objectif de développer la conscience et le respect de soi et de l'autre de même que la concentration ;

Les activités de préparation à l'entrée dans l'enseignement secondaire proposées en 6^{ème} primaire entrent aussi dans ce cadre ;

Au même niveau (P6), nous animons des activités d'ÉVRAS (Éducation à la Vie Relationnelle, Affective et Sexuelle) ;

À Athus et à Virton, nous participons à l'action « Ensemble vers le livre » organisée par le CAL ;

Nous collaborons aux projets d'établissement relatifs à la prévention du harcèlement en 1^{ère} et 2^{ème} secondaires, par exemple à partir d'une pièce de théâtre suivie d'ateliers ;

Les élèves des sections de qualification en animation informent les plus jeunes sur l'usage de Facebook et les parrainent ; nous présentons aux élèves de 5^{ème} et 6^{ème} TQ Agent d'Éducation l'activité « massage » réalisée avec les élèves de 3^{ème} maternelle ;

Pour améliorer la confiance en soi et la gestion du stress, nous sensibilisons (dans une implantation) les enseignants et les élèves du secondaire à certains outils qui peuvent les aider à se détendre, se concentrer, gérer leurs émotions, se projeter dans l'avenir plus facilement, par une meilleure connaissance de soi ; ces activités de méditations sont aussi de nature à prévenir la violence chez les jeunes ;

Dans ce même secteur, nous proposons aux élèves du secondaire de les accompagner (à travers l'outil de la sophrologie notamment) dans leur façon de manager leur stress pendant les examens ; les élèves en échec scolaire peuvent apprendre à gérer les peurs de l'échec et à développer de nouvelles stratégies (nous envisageons la possibilité d'étendre cette activité à certaines classes du primaire) ;

Diverses activités de prévention santé-hygiène sont également proposées, dans l'objectif de sensibiliser au « prendre soin de soi » ;

Nous utilisons le Zactionary (prévention des addictions) principalement avec les élèves du 1^{er} degré différencié ;

En collaboration avec le Centre de Planning Familial (avec lequel nous nous concertons dès le mois de septembre), nous organisons une journée sur le SIDA destinée à tous les élèves de 4^{ème} secondaire ;

Nous proposons des informations sur le fonctionnement du corps, l'alimentation, le sommeil, qui sont ensuite intégrées dans les activités pédagogiques de l'enseignant ;

Nous sensibilisons (dans les activités « SANCORRES » et « massages ») aux bons et mauvais touchers, aux mises en danger de son propre corps et du corps de l'autre.



Virton, le 9 novembre 2016

Brigitte PIRE,
Directrice



Ce projet de centre a été rédigé grâce à plusieurs mises en commun, inter- et intradisciplinaires au sein du Centre ; il doit donc son existence à :

Patricia CHAMPON, APM (4/5)
Bénédicte CHARLIER, CPP (3/5)
Colette CHRISTOPHE, APM (TP)
Céline GOLINVAUX, AS (4/5)
Sophie HARIGA, AS (TP)
Anne MANIET, APM (4/5)

Membres du personnel définitifs ;*

Mélissa ADAM, APM (TP)
Céline JACOB, APM (3/5)
Estelle MAJÉRUS, CPP (1/2 T)
Virginie MICHIELS, CPP (1/2 T)
Lindy REMY, CPP (2/5)
Thibaut SCHWEIG, AS (TP)

Membres encore temporaires ;

Virginie LAMBINET, Commis PSE (4/5)
Maryse SEGHERS, Commis Comptable (TP)
William SEGHERS, Commis PSE (1/5)

Appuis logistiques.



* Une APM nommée, Maryse ANSION, est en congé de maladie.

SOMMAIRE

1. Cadre institutionnel	3
Trois missions générales des CPMS	3
Qui s'inscrivent dans les objectifs généraux de l'enseignement	4
Valeurs qui sous-tendent le travail des CPMS organisés par WBE	6
2. Notre Projet de Centre	7
Nos valeurs additionnelles	7
Caractéristiques du ressort	7
Carte du ressort	8
Établissements desservis	9
Cadre du personnel	12
Nos objectifs prioritaires	13
1. Renforcer le travail en maternel	13
2. Placer des balises pour l'orientation vers l'enseignement spécialisé	14
3. Augmenter notre efficacité dans la gestion de l'absentéisme	16
Nos actions concrètes	17
1. L'offre de service aux consultants	17
2. La réponse aux demandes des consultants	18
3. Les actions de prévention	18
4. Le repérage des difficultés	19
Généralités	
Actions par niveaux	
5. Le diagnostic et la guidance	21
Généralités	21
Guidance des élèves à besoins spécifiques	22
Interventions dans les situations de crise	22
6. L'orientation scolaire et professionnelle	23
Généralités	23
Par niveaux	23
Orientation vers l'enseignement spécialisé	24
7. Le soutien à la parentalité	25
8. L'éducation à la santé	
Participants à l'élaboration de ce projet de centre	27



